

M. François Hollande
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

HUMAN RIGHTS WATCH

142 rue Montmartre
75002 Paris
France

Tel : +33 (0)1 43 59 55 35

Email : paris@hrw.org
Web : www.hrw.org/fr-paris

Le 21 mars 2014

Objet : Visite d'Etat du Président chinois Xi Jinping – Questions liées aux droits de l'Homme

BUREAU FRANCE

Jean-Marie Fardeau, *Directeur*

Valérie Lombard, *Directrice du Développement*

Anna Chaplin, *Coordinatrice Administrative*

Maria Fiorio, *Collaboratrice Développement*

COMITÉ FRANCE

Jean-Louis Servan-Schreiber,
Président

COMITÉ D'HONNEUR

Robert Badinter, *Président*
Claude Bébéo

Mireille Delmas Marty

Françoise Gaspard

Christine Ockrent

David de Rothschild

Jean-Christophe Rufin

Anne Sinclair

Abderrahmane Sissako

COMITÉ

Tahar Ben Jelloun

Constance Borde

William Bourdon

Gérard Bremond

Catherine Clément

Miranda Dunbar

Mercedes Erra

Costa Gavras

Valérie Lafarge Sarkozy

Jacques Manardo

Danièle Marcovici

Christopher Mesnooh

Virginie Morgan

Olfa Rambourg

Marie-Laure Sauty de Chalon

Pascaline Servan-Schreiber

Inge van Verschuer

Catherine Zennström

Monsieur le Président de la République,

En préparation de la visite en France du Président de la République Populaire de Chine, Mr. Xi Jinping, du 25 au 28 mars prochain, Human Rights Watch souhaite souligner à nouveau la nécessité de traiter de la question de la situation des droits humains en Chine en public aussi bien qu'en privé.

Depuis l'ascension au pouvoir du Président Xi Jinping, le gouvernement chinois n'a donné aucune indication quant à un éventuel assouplissement des restrictions qui pèsent sur l'exercice des libertés et droits fondamentaux énumérés dans la Constitution chinoise ou garantis par les divers pactes internationaux dont la Chine est signataire.

A l'opposé, un certain nombre d'initiatives visant à imposer un contrôle et une censure plus directs de la presse, d'internet, des réseaux sociaux et de la liberté académique ont été entreprises dès la formation de la nouvelle équipe dirigeante.

Une série d'arrestations hautement symboliques de personnalités critiques du pouvoir, tel que le militant des droits civiques Xu Zhiyong, condamné à quatre années d'emprisonnement ou de l'économiste d'ethnicité Ouïgoure Ilham Tohti—invité en France en 2009 en tant que “personnalité d'avenir”—inculpé de « séparatisme » avec trois de ses étudiants ; ainsi que le décès de la défenseure des droits humains, Cao Shunli, le 14 mars à la suite d'une détention qui visait à l'empêcher de se rendre à la session d'examen de la Chine du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, marquent également un durcissement dans l'attitude du gouvernement.

Ce durcissement est également perceptible dans les régions de minorités nationales au Tibet et au Xinjiang, où des campagnes de répression très dures sont en cours, et dans la campagne phare contre la corruption menée par le Parti Communiste, qui est menée en ayant recours à des méthodes extra-judiciaires, à la détention arbitraire et à la torture.

Par ce courrier, nous vous invitons à ne pas passer sous silence ces tendances hautement préoccupantes, et au contraire à exprimer l'inquiétude qu'elles suscitent, non seulement du point de vue des droits de l'Homme, mais également parce que la convergence de la Chine avec les normes internationales constitue un point d'intérêt commun pour assurer la stabilité des activités économiques et des échanges commerciaux entre les deux pays, y compris pour les entreprises françaises opérant en Chine.

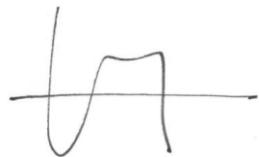
Nous vous incitons à soulever directement avec votre homologue le cas de Liu Xiaobo, lauréat du Prix Nobel de la Paix, qui se trouve toujours en prison, et de sa femme, Liu Xia, maintenue sous résidence surveillée hors de tout cadre légal.

Nous vous invitons également à saisir l'occasion de la visite du Président chinois pour vous exprimer publiquement sur les attentes grandissantes de la société chinoise en matière de transparence, d'Etat de droit, de droit à l'information, d'équité et de participation aux affaires publiques.

Nous sommes convaincus que les responsables chinois sont très attentifs et sensibles aux questions sur ce sujet, et qu'ils reconnaissent que l'autorité morale de la France dans ce domaine est réelle et effective.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information,

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



Directeur France